

Compte Rendu de la réunion

CDVL 73

21/03/2019

Présents :

- Marie Paule JACQUES
- Michel FLORY
- Olivier AMOUDRY
- Joël RISS
- Daniel BOUCLIER
- David SAVOYE
- Amandine DUCHAMPT-LAFORGUE
- Philippe MOREAU
- Philippe ROEA + Pouvoir de M.DUPUIS

Invités :

- Olivier CHAPERON
- Didier TEPPAZ
- Olivier R

Excusés :

- Serge LE PUIL
- Jérôme DELBECQUE
- Gérard BAUDRY
- Bernard DUPUIS

1. Accueil des participants

Ouverture de la réunion à 19H20.

2. Récapitulatif des demandes de budget (cf. Tableau de P.MOREAU) :

Une mise au claire sur ce tableau est discutée de manière à ce que la lecture des aides et financements soient lisibles et compréhensibles par tous.

Il est rappelé que la plupart des demandes des clubs respectent bien la charte de mise en place.

Un point financier est proposé par le trésorier du CDVL73.

La présidente rappelle qu'il serait souhaitable de garder un fond de roulement de 10 000€ afin de répondre à des besoins évènementiels.

L'année dernière environ 5 000€ de subventions et environ 4 500€ d'entrées liées aux stages

différents « Remise en l'air », Recyclages diverses,

Une clarification sur le Fauteuil de Vol des Volatiles des Saisies est apportée :

- Aucun dossier de subvention n'a été déposé par ce club,
- une clarification sur l'achat du fauteuil présenté lors de l'AG a été demandée et faite auprès d'ISabelle, Présidente du club.
- Tout est réglé : leur besoin de fauteuil a été traité avec Cyprien Champ, qui avait géré ce dossier d'achat de matériel spécifique à l'automne 2018.
- La ligne affichée dans le tableau est donc supprimé (ligne qui n'était qu'une projection d'une éventuelle demande).

3. Rappel pour les votes:

9 membres du comité directeur + 1 pouvoir attribué.

Soit la majorité à 5 + 1 voix soit 6 voix.

4. Rappel des «règles» de demandes qui étaient appliquées jusqu'à ce-jour :

- 1 participation financière du club
- 1 action de niveau départemental et non pas qu'au niveau propre du club.

La présidente du CDVL 73 rappelle que certaines demandent ne « rentrent pas forcément » dans ces critères. Il est important que les membres du comité s'accordent.

Philippe M. propose d'avoir une visibilité sur les fonds propres de chaque club.

La demande des tables et bancs fait débat.

L'idée que cette demande de subvention pourrait s'adresser au niveau des communauté de communes. Pour cette année 2019, c'est trop tard.

Pour l'année 2020, il serait intéressant d'orienter les clubs sur des demandes vers les instances (sur des budgets tourisme).

- Se rapprocher de la commune et le Maire notamment,
- Identifier la structure qui a la compétence tourisme

=> *un comité de pilotage sur les formules pour faire les demandes. Pour l'instant c'est compliqué pour l'instant pour le CDVL 73 d'investir ce projet...*

Une personne référente se propose, Philippe ROEA, pour donner les orientations à suivre pour répondre aux clubs qui auraient besoin de plus de renseignements. Un mail sera envoyé auprès des clubs pour les avertir.

5. Attribution des Subventions 2019.

- **Journée Découverte DES PIEDS TENDRES :**

Demande : 300€ pour un budget total de 400€.

=> *L'action est votée à l'unanimité.*

– **Boomerang/ Cerf Volant :**

Demande : 500€ pour un budget de 1000€.

=> *cette ligne rentre dans une action du CDVL 73 pure.*

– **Journée Handi DES PIEDS TENDRES :**

Demande 500€ pour un budget de 800€

=> *L'action est votée à l'unanimité sous réserve d'un appuis de la commission handi du CDVL73.*

– **Journées Handi'Ailes des INDIENS DE MONTLAMB'AIR :**

Demande 500€ pour un budget de 1 500€.

=> *L'action est votée à l'unanimité.*

– **Compétition SPORT DES PIEDS TENDRES**

Demande 400€ pour un budget de 2 720€.

Ce sujet fait polémique quand à l'attribution de ce type de financement.

La politique était de soutenir le déficit des organisateurs de compétition.

- 7 POUR

- 3 ABSTENTIONS

=> *L'action est attribuée.*

– **Tétrras et Vole ! Des TETRAS DU VOL GELON :**

Les règles d'attribution viennent d'être modifiée pour les demandes de subventions quant à l'organisation de compétitions.

La décision est prise, après un débat animé, que des subventions pour les compétitions seront attribuées dans la mesure du possible, sur dossier de demande de subvention et non plus, uniquement avec la clause du « *comble du déficit possible* » de l'organisation d'une compétition.

Pour les Tétrras la demande reste inchangée mais si ils souhaitent reformuler leur demande au vue de cette modification de règles, le CDVL 73 reste disponible et l'acceptera malgré le délais dépassé.

Demande de couvrir un déficit de 800€.

=> *L'action est votée à l'unanimité.*

– **PWC AIR EVENEMENT :**

Demande de 3000€ pour un budget de 180 000€.

Après une discussion autour de cette subvention, l'idée est de couper la subvention en 2 ces 3000€ :

1500€ pour l'organisation de l'évènement.

1 Abstention

9 Pour

1500€ pour la médiatisation :

1 Abstentions

1 Contre

7 Pour

=> *Les subventions sont attribuées en deux parts : 2 X 1 500€ est attribuée.*

– **Stage remise en l'air et progression et pilotage TETRAS DU VOL GELON**

=> *La demande n'est pas attribuée car elle ne répond pas aux critères d'attribution.*

– **Soirée OUVERTURE DE SECOURS DES Z'ELEPHANTS VOLANTS**

=> *La demande n'est pas attribuée car elle ne répond pas aux critères d'attribution.*

– **Journée DECOUVERTE DU TREUIL des Z'ELEPHANTS VOLANTS**

La demande 500€ pour un budget de 1 200€.

9 Pour

1 Abstention

=> *La demande est attribuée.*

– **Location MATERIEL pour les INDIENS DE MONTLAMB'AIR**

La demande 400€ pour un budget 300€.

=> *La demande est attribuée à l'unanimité.*

– **Inauguration du SIRE NORD pour les Z'ELEPHANTS :**

La demande 200€ pour un budget de 500€.

=> *La demande est attribuée .*

– **Tables Bancs pour les INDIENS De MONTLAMB'AIR :**

La demande 500€ pour un budget de 750€.

Dans l'état actuel de la demande, le CDVL 73 propose aux Indiens de MONTLAMB'AIR de s'orienter vers les communautés de communes pour l'année 2020 et non pour un financement tel qu'il a été demandé.

7 Pour

3 Abstient

6. Projet Tyrolienne

Accueil des personnes référentes du projet :

- Olivier RIEGER, Les Tétras du Vol Gelon
- Didier TEPPAZ Indiens des Montlamb'Air
- Olivier CHAPERON, Cordiste, (intéressé par le projet du montage d'une tyrolienne pour la sécurité).

Le projet est présenté (CF. Dossier présenté par les Indiens de Montlamb'air).

L'idée est de faire une tyrolienne pour l'ouverture des parachutes de secours des parapentistes. L'opportunité de cette installation serait de pouvoir faire passer 20 personnes / jour (environ 15min / personne sur un timing de 6H00).

Des questions sur le coût, l'organisation et le fonctionnement de ce projet.

On part de l'hypothèse que le CDVL 73 est porteur de projet.

L'achat du matériel spécifique serait fait par le CDVL 73.

Olivier C. serait rémunéré. Il s'est renseigné auprès de spécialistes du montage de tyrolienne.

Dans un premier temps l'idée est de monter le projet et de le lancer.

Par la suite il faudra définir les besoins et les demandes afin de caler un certain nombre de journées à caler dans le calendrier annuel.

Olivier Riegert pourrait gérer la logistique d'inscriptions.

Olivier C. sera le référent / prestataire en terme de sécurité de vérification du matériel.

Exemple

1 club est intéressé => contact d'Olivier R => calage des dates et mise en place.

- Comment rémunère t on Olivier C?
- Comment achat du matériel?
- Qui encaisse les inscriptions?

=> Le CDVL 73 se chargerait du côté financier...

Aspect Sécurité

Aspect Financier

Aspect Assurance

=> sont à prendre en compte.

Aménagement du terrain :

Débroussaillage du terrain / Parking Accessible / Pizza !

Soit fait par des clubs bénévoles // Soit avec l'aide du propriétaire qui semble être partie prenante.

Deux membres du CDVL 73 Olivier et Joël rejoignent le projet.

Un vote de principe sur ce projet (Une présentation de projet et un budget d'environ de 3000€) :

=> *Le projet est voté à l'unanimité.*

7. Informations diverses

- AG de la LIGUE 30/31 Mars 2019. Philippe MOREAU, Vice - Président s'y rendra.

La réunion est clôturée à 21H30 par un verre de l'amitié.